

Projet de reconstitution des fonctionnalités ferroviaires du Canet à Marseille

Avis motivé

Il est acté de fermer la gare de fret du Canet en juin 2024 et de réaliser sur son emprise l'opération urbaine Euroméditerranée 2. Le projet consiste à recréer sur les bassins Est du port de Marseille un chantier multimodal de fret ferroviaire capable d'accueillir et de traiter des trains longs. Il s'agit pour cela de construire un faisceau de réception et d'expédition des trains qui soit adapté. Il sera desservi en remettant en service la voie ferrée qui traverse la cité Saint-Louis Consolat. Le chargement/déchargement des conteneurs se fera sur le terminal de fret Med Europe, modernisé pour la circonstance.

Le projet est par principe vertueux. Le report modal de la route vers le train constitue une solution d'avenir dont les profits environnementaux ne sont plus à rappeler. C'est pourquoi il convient de préserver au mieux le foncier et les fonctionnalités du fret ferroviaire. Y compris aux échelles fines de la logistique régionale et de la logistique urbaine. Par ailleurs, si le projet ne se faisait pas, la perte de compétitivité du fret ferroviaire accentuerait la hausse tendancielle du trafic routier de marchandises et aggraverait ses incidences environnementales, notamment aux alentours du port. Enfin, les riverains les plus exposés ont l'opportunité de bénéficier de mesures de protections phoniques exceptionnelles en cela que la réglementation n'y oblige pas les maîtres d'ouvrage.

Le dossier souffre de lacunes méthodologiques et d'imprécisions quant aux mesures de réduction des incidences du projet, sonores et surtout atmosphériques. Pour autant, dans un environnement déjà très dégradé, le projet contribuera de façon faiblement positive à la réduction du trafic poids-lourds, des émissions atmosphériques et du risque sanitaire.

Afin de mieux prendre en compte les attentes des riverains, les maîtres d'ouvrage ont renforcé et précisé, de façon formelle, leurs engagements concernant :

- les modalités du recours aux locomotives diesel sur le raccordement de Mourepiane,
- la décarbonation des locomotives de manœuvre opérant sur le port et susceptibles d'intervenir sur le raccordement de Mourepiane.
- le branchement électrique des navires porte-conteneurs en escale.
- la future géométrie des fonctionnalités ferroviaires, qui reposera à terme de façon équilibrée sur le faisceau de Mourepiane et celui d'Arenc.
- la création d'un comité de suivi des effets du projet, intégré dans la Charte Ville-Port.

Dans ces circonstances, le projet est un compromis acceptable entre le maintien de fonctionnalités ferroviaires performantes préservant l'avenir et la prise en compte des attentes légitimes des riverains.

C'est pourquoi nous émettons un **avis favorable** au projet de reconstitution des fonctionnalités ferroviaires du Canet à Marseille.

Jacques DALIGAUX


